



**COMPTE-RENDU provisoire DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2023**

**L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à vingt heures quinze**, le Conseil municipal, légalement convoqué à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Armino GOMES, Maire.

**Etaient présents** : Armino GOMES, Valérie DUVAL, Philippe EXBRAYAT, Dejan GLISOVIC, France VAN DEN BURG, Alexandre BONILLA PEREZ, Henri PRÉVOSTEAU

**Absents** : David FRATINI, Grégoire MEYMERIE, Humberto CARVALHO

**Quorum** : 6

**Procurations** : Humberto CARVALHO donne pouvoir à Armino GOMES  
David FRATINI donne pouvoir à France VAN DEN BURG

**Date de la convocation : 18 octobre 2023**

Ordre du jour :

I. Nomination du secrétaire de séance .....	2
II. Validation du Compte-rendu du dernier conseil municipal .....	2
III. Colis des aînés.....	2
IV. Arbre de Noël des enfants moins de 12 ans .....	2
V. Convention d'adhésion plateforme d'achat.....	2
VI. Suppression de poste adjoint technique 1ère classe.....	3
VII. Création de concession cinéraire pour caverne.....	3
VIII. Point sur les projets en cours.....	3
IX. Questions diverses .....	4



## I. Nomination du secrétaire de séance

Mr Alexandre BONILLA PEREZ a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

## II. Validation du Compte-rendu du dernier conseil municipal

Le compte rendu du dernier conseil est validé par le Conseil Municipal.

## III. Colis des aînés.

Comme chaque année il est proposé de délibérer sur l'achat des colis de fin d'année pour les aînés. La proposition du colis élégance a été validée par la Commission Fêtes et Animations et les pièces jointes pour la composition et tarifs ont été communiquées en amont du présent conseil.

**Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.**

## IV. Arbre de Noël des enfants moins de 12 ans

Comme chaque année il est proposé de délibérer sur les cadeaux de Noël pour les enfants de moins de 12 ans. La proposition de Jeupetille.com a été retenue par la Commission Fêtes et Animations et le devis a été transmis en amont du présent conseil.

**Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.**

## V. Convention d'adhésion plateforme d'achat

Chartres métropole propose d'adhérer à sa plateforme d'achat des marchés publics.

**Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.**



## VI. Suppression de poste adjoint technique 1ère classe

Le comité technique a validé la proposition de suppression de poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe qu'occupait Mr Garnier. Il est proposé de délibérer pour entériner la décision.

**Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.**

## VII. Création de concession funéraire pour caverne

Le cimetière dispose que d'un seul type de concession, celle de 2 m<sup>2</sup> destinée aux sépultures traditionnelles. Depuis quelques temps nombre de familles s'orientent vers la crémation et la loi interdit aux familles de garder l'urne chez soi. Les prestataires funéraires proposent des sépultures pour les urnes dites cavernes conçues pour y mettre les urnes. Les concessions doivent faire 1 m<sup>2</sup>. Il est proposé au conseil de délibérer sur la création de ces concessions et de fixer un tarif. Le tarif d'une concession trentenaire de 200 € est proposé.

**Le conseil municipal vote à la majorité (2 abstentions) pour la création de concession pour caverne attribuée aux concessionnaires et leur descendance de 1<sup>ère</sup> génération dans la limite de la capacité du caverne et fixe le tarif de concession à 200 € pour une durée de 30 ans.**

## VIII. Point sur les projets en cours

Sécurité routière : Un contact a eu lieu avec le conseil départemental afin d'obtenir un comptage routier sur la rue de bel air et la rue des fleurs afin d'avoir des statistiques exploitables quant à l'efficacité des futurs chicanes. Ce comptage nous permettra de mettre en place le projet de sécurité via des marquages au sol et d'éventuels radars pédagogiques.

Machine à pain : Des devis sont en élaboration quant aux travaux nécessaires à l'installation de la machine ainsi qu'une étude de la partie financière. Un boulanger nous a donné un accord de principe pour l'exploiter.

Église : Nous sommes toujours en attente des devis des ateliers Lorains pour la réfection des vitraux et Mr Carsten HANSEN architecte du patrimoine va nous transmettre un rapport afin de nous guider sur les travaux à mener en priorité.



Voirie : Un technicien de Eure et Loir Ingénierie s'est rendu sur notre commune et va faire une proposition de travaux pour la réfection de la chaussée rue de l'église ainsi que la réfection des trottoirs sur la partie où les réseaux secs sont enterrés.

Services techniques : Un nouvel agent communal Mr Michael CORTET commencera le lundi 13 novembre et sera en double avec Mr GLISOVIC afin de le former. Le contrat est conclu pour une durée de 1 an.

11 novembre 2023 : L'évènement commencera à 10h30 dans l'église où aura lieu une célébration à la mémoire des anciens combattants et sera suivie à 11h d'une commémoration devant le monument aux morts. A l'issue un verre de l'amitié sera servi à la Mairie.

## IX. Questions diverses

Aucune question diverse n'est posée.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.**